

Réf: Dossier N° 092524

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « HMK 21 SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA, Lot 4, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HMK 21 SARL »

Objet : La décoration d'intérieurs et de façades externes, la construction, l'évènementiel (organisation d'évènement du début à la fin), la fourniture de bureau, l'achat et la distribution de kits et manuels scolaires, la distribution de bien et marchandise

les travaux d'imprimerie, le transport public de bien et marchandise, transport de biens et services Divers, et pour la réalisation de l'objet social, l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
ABATTA, Lot 4, Ilot 5

Dirigeant(s) : M KOUTOU ANOUMA HANS THIERRY FRANCK
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02596 du 11/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20252/GTCA/RC/2022 du 11/05/2022

